



SEANCE DU 7 DECEMBRE 2017

Date d'envoi de la convocation : 01/12/2017

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 167

Nombre de votants : 188

Secrétaire de séance : Patrick LERENDU

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 7 Décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à 17 h 30 sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie (Jusqu'à 19h06), BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, JAME Dominique suppléante de BRECZY Rolande, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BURNOUF Hervé, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle (pouvoir jusqu'à son arrivée), CATHERINE Christian, CAUVIN Bernard, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHEVEREAU Gérard, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAUNAY Sylvie, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean (à partir de 18h15), DESTRES Henri, DIESNY Joël, DIGARD Antoine, DRUEZ Yveline, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, MEDART Monique suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie (à partir de 18h12), GOMERIEL Patrice, GOSSÉLIN Albert, GOSSÉLIN Bernard, GOSSÉLIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUERARD Jacqueline, GUÉRIN Alain, LANGLOIS Alain suppléant de HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent (à partir de 18h03), HEBERT Dominique, GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, HOUIVET Benoît, HOULLEGATTE Jean-Michel, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, JOZEAU-MARIGNE Muriel (à partir de 18h45), LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LALOË Evelyne (jusqu'à 20h25), LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François (à partir de 18h15), LAMOTTE Noël (à partir de 18h), LATROUITE Serge, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence, LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LECHEVALIER Guy, LECHATREUX Jean-René suppléant de LECHEVALIER Michel, DELAPLACE Henry suppléant de LECOEUR François, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, AUBERT Maurice suppléant de LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEMARECHAL Marc suppléant de LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, HERVY Isabelle suppléante de LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert, LANGLOIS Hubert suppléant de LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERECULEY Daniel, LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Hélène, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel (à partir de 18h15 et jusqu'à 20h25), MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Yvonne, MAUGER Michel, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc (à partir de 18h28), PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis (à partir de 18h00), PRIME Christian, REBOURS Sébastien, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice (à partir de 18h12), ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles (à partir de 18h09), SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TARDIF Thierry, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne (jusqu'à 20h31), TUFFREAU Danièle, TISON Franck, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VEILLARD Rodolphe (à partir de 17h58), VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno (à partir de 18h43), VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations :

BALDACC I Nathalie à VILLETTE Gilbert (à partir de 19h06), BASTIAN Frédéric à BESUELLE Régine, BELHOMME Jérôme à LERENDU Patrick, CASTELEIN Christèle à AMIOT Sylvie (jusqu'à son arrivée), CATHERINE Arnaud à BAUDIN Philippe, CHARDOT Jean-Pierre à HAMELIN Jacques, DELESTRE Richard à LE MONNYER Florence, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline à HOULLEGATTE Valérie, GUYON Sophie à LEQUILBEC Frédéric, HAMON-BARBE Françoise à BOURDON Cyril, HUET Fabrice à HUET Catherine, LALOE Evelyne à DUFOR Luc (à partir de 20h25), LAUNOY Claudie à ARRIVE Benoit, LE PETIT Philippe à HUBERT Jacqueline, LEFRANC Bertrand à GODEFROY Annick, LEJAMTEL Ralph à LEBONNOIS Marie-Françoise, LOUISET Michel à LERECULEY Daniel (à partir de 20h25), MARIVAUX Isabelle à GRUNEWALD Martine, REVERT Sandrine à LECHEVALIER Guy, RODRIGUEZ Fabrice à GOLSE Anne-Marie (jusqu'à son arrivée à 18h12), ROUSSEAU Roger à FEUARDANT Marc, ROUSSEL Pascal à HOUIVET Benoit, THEVENY Marianne à TISON Franck (à partir de 20H31), VARENNE Valérie à LAGARDE Jean, VILTARD Bruno à LEPETIT Jacques (jusqu'à son arrivée à 18h43).

Excusés :

BARBE Stéphane, BROQUET Patrick, CHOLOT Guy, DUPONT Claude, FALAIZE Marie-Hélène, FEUILLY Emile, GOREMAN Paul, HUBERT Christiane, LEPOITTEVIN Michel, MATELOT Jean-Louis, MAUQUEST Jean-Pierre, PIQUOT Jean-Louis, POIDEVIN Hugo.

Délibération n° 2017 - 256

OBJET : Politique d'amortissement des biens

Exposé

Suite à la création de la communauté d'agglomération du Cotentin, il convient de déterminer la politique d'amortissement des biens acquis ou des constructions réalisées, lorsque ces dernières répondent à des critères déterminés.

Cette politique consiste principalement à fixer des durées d'amortissement par catégorie de biens, dans les limites des durées préconisées par les textes.

L'amortissement est défini comme la technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens, et de dégager des ressources pour pouvoir les renouveler régulièrement.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à la majorité (Pour : 203 – Contre : 0 – Abstentions : 5) :

- **Fixe** les durées d'amortissement par catégories de biens, telles qu'elles figurent en annexe,
- **Dit** que les subventions d'équipement enregistrées en recettes de la section d'investissement seront reprises sur la durée d'amortissement du bien qu'elles auront contribué à financer,
- **Décide** de ne pas retenir le calcul par prorata temporis l'année de l'acquisition. Cela signifie que les biens amortissables acquis l'année N, seront amortis à partir du 1^{er} janvier N+1,
- **Fixe** le seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de faible valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) à 500 € TTC,

- **Autorise** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 18/12/2017
et publication ou notification
du : 15/12/2017

PJ : Annexe

Catégories de biens et durées d'amortissement retenues :

- pour le budget principal et les budgets annexes autres que ceux mentionnés spécifiquement ci-après

Imputation:	Libellé:	durée d'amortissement:
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10 ans
212	Aménagement de terrain	10 ans
213	Construction	30 ans
214	Constructions sur sol d'autrui	durée du bail
215	Matériel et outillage	10 ans
2031	frais d'études non suivies de tx	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans
2033	Frais d'insertions (non suivis de travaux)	5 ans
2042	Subvention d'équipement aux personnes de droit privé	5 ans
2051	Concessions et droits similaires	3 ans
2088	Autres immos incorporelles	70 ans
2114	Terrains de gisement	durée contrat exploitation
2121	Agencements terrain et plantations d'arbres et d'arbustes	15 ans
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans
2131x	Bâtiments publics (légers, abris)	10 ans
2131x	Bâtiments	30 ans
2132	Immobilier de rapport	32 ans
2135	Installations générales, agencements et aménagements divers	20 ans
2138	Autres constructions	10 ans
2141	Constructions sur sol d'autrui	30 ans
2145	Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	6 ans
2151	réseaux de voirie	15 ans
2152	Installation de voirie	30 ans
2153	Installations à caractère spécifique	20 ans
2154	matériel industriel	10 ans
2155	Outillage industriel	5 ans
2157	agencement aménagement mat outil indust	10 ans
2158	Autres installation, matériel et outillage technique	10 ans
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	15 ans
2182	voitures d'occasion	4 ans
2182	Voitures neuves	6 ans
2182	Camions, véhicules industriels, matériel de transport	8 ans
2183	Matériel de bureau, informatique, électrique ou électronique	5 ans
2184	Mobilier	15 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	15 ans
2188	Conteneurs	6 ans
2188	conteneurs mobiles	7 ans

4812	Frais acquisition immobilisations	5 ans
13141	Subvention d'équipement transférables Communes membres du GFP	même durée que les biens qu'elles financent
21568	Autres matériel et outillage d'incendie	6 ans
21571	matériel roulant, agencement et aménagement bacs individuels et conteneur de collecte sélective	7 ans
21571	Matériel et outillage de voirie	15 ans
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 ans
21538	Réseaux (installations existantes - anciennes)	20 ans
21538	Réseaux (récents)	50 ans

- pour les budgets annexes « services de l'eau et de l'assainissement »

imputation:	Libellé:	durée d'amortissement:
21	Equipement station assainissement	12 ans
212	Aménagement de terrain	10 ans
213	Construction diverses	30 ans
213	constructions station d'épuration	60 ans
215	Appareils de laboratoires	8 ans
215	Matériel et outillage	10 ans
218	Autres immo corporelles	6 ans
2031	Frais d'études (non suivis de réalisation)	5ans
2033	Frais d'insertions (non suivis de travaux)	5ans
2051	concessions et droits assimilés	3 ans
2131	bâtiments	10 ans
2151	Installations de traitement eau potable, pompes, installation ventilations	12 ans
2151	Organes de régulation	6 ans
2154	Matériel et outillage industriel	5 ans
2156	Matériel spécifique d'exploitation	60 ans
2158	Autre	10 ans
2182	Voitures	6 ans
2182	Camions et véhicules industriels	8 ans
2183	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
2183	Matériel informatique	3 ans
2183	Matériel de bureau	10 ans
2184	Mobilier	10 ans
2188	Matériels divers	10 ans
2188	Matériel et outillage (SPANC)	5 ans
21532	Réseaux (installations existantes - anciennes)	20 ans
21532	Réseaux (récents)	50 ans
21561	Captage, canalisation adduction eau	40 ans
21562	Bassins de décantation, d'oxygénation	30 ans
21562	Services d'assainissement	30 ans
21753	Réseaux assainissement	50 ans

- pour le budget annexe 14 « transports publics urbains »

imputation:	Libellé:	durée d'amortissement:
2031	Frais d'études non suivis de réalisation	5 ans
2182	Matériel de transport	8 ans
2184	Mobilier et matériel de bureau	15 ans
2183	Matériel de bureau	10 ans
2121	Plantations	20 ans
2183	Logiciels, copieurs	5 ans
2183	Ordinateurs et périphériques	4 ans
2181	Agencement et aménagement de bâtiments	20 ans
2132	Bâtiments productifs de revenus	30 ans
2188	Matériel et outillage techniques	10 ans

- pour le budget annexe 15 « déchets ménagers et assimilés »

imputation:	Libellé:	durée d'amortissement:
214	Constructions sur sol d'autrui	durée du bail
2031	Frais d'étude	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans
2033	Frais d'insertions (non suivis de travaux)	5ans
2042	Subvention d'équipement aux personnes de droit privé	5 ans
2051	Concessions et droits similaires	2 ans
2114	Terrains de gisement	durée contrat exploitation
2121	Agencements terrain et plantations	15
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans
2131	Bâtiments publics (légers, abris)	10 ans
2132	Constructions - immeubles de rapport	30 ans
2135	installations générales agencement	20 ans
2138	Autres constructions	10
2145	Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	6 ans
2151	Réseaux de voirie	15
2152	Installation de voirie	30 ans
2158	Autres installation, matériel et outillage technique	10
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	15 ans
2182	voitures	6 ans
2182	camions et véhicules industriels, matériel de transport	8 ans
2183	Matériel de bureau et informatique	5 ans
2184	Mobilier	15 ans
2188	Conteneurs	6 ans
2188	conteneurs mobiles	7 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	15 ans

2313	ascenseurs	20 ans
21568	Autres matériel et outillage d'incendie	6 ans
21571	Matériel roulant	7 ans
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 ans

- pour le budget annexe 16 « déchets ménagers et assimilés »

imputation:	Libellé:	durée d'amortissement:
212	Aménagement de terrain	10 ans
213	construction	30 ans
215	Matériel et outillage	10 ans
2031	frais d'études non suivies de tx	5 ans
2051	concessions et droits assimilés	3 ans
2135	Installations générales	25 ans
2151	Installations complexes spécialisées	25 ans
2153	Installations à caractère spécifique	25 ans
2154	Matériel industriel (camion benne)	7 ans
2155	Outillage industriel	5 ans
2157	Agencement et aménagement - bacs individuels et conteneurs de collecte sélective	7 ans
2182	matériel de transport - VL- véhicules	6 ans
2183	Matériel de bureau	10 ans
2184	Mobilier	10 ans
2188	Outillage industriel (conteneurs individuels + collectifs)	5 ans

- dispositions communes à tous les budgets

imputation:	Libellé:	durée d'amortissement:
204xx	Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans
204xx	Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans
204xx	Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
2041	(subdiviser par type de bénéficiaires) subventions d'équipements aux organismes publics	50 ans
	Toutes imputations confondues biens de faible valeur 500 € TTC	1 an